

COMMUNE D'ALLONDRELLE LA-MALMAISON

Compte rendu des délibérations de la Séance ordinaire du 12 avril 2014

PRESENTS: M.M. MARIEMBERG Jean-François Maire, CLAUDET Eric 1er adjoint, BOUS Xavier 2ème adjoint, Mmes LEPAGE Isabelle, LE LOUARN Françoise, BECRET Lise, CHAPUT Marie-Ange, MM. PETRUZZELLI Nicolas, BUDIN Eric, CAPART François, BLANCHETETE Gilbert, VENERUCCI David, LEDOYEN Jean-Pierre,.

La séance est ouverte à 9 Heures 30.

Absents excusés :MM JONETTE Marie et MALGRAS Jean-Marc.

1. Fixation des 4 taxes pour 2014 :

Le Maire présente l'état 1289 de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014. Le produit attendu s'élève à 72 356 €. Pour boucler le budget, le maire précise qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les taux. Il rappelle le niveau des taux moyens des communes du département en 2013 (colonne de droite du tableau) et précise que les taux votés par le précédent conseil sont restés identiques depuis 2009 soit :

Taxes locales	Taux 2014 Allondrelle la-Malmaison	Moyenne départementale des taux communaux
Taxe d'habitation	11, 23%	27,50%
Taxe foncière bâtie	5,00%	18,05%
Taxe foncière non bâtie	10,16%	23,03%
Contribution économique territoriale	18, 01%	25,69% (taux national moyen)

A l'unanimité, le conseil décide de ne pas augmenter les impôts pour 2014.

2. Budget primitif de la Commune pour 2014:

Le budget primitif de la commune se présente comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	285 425,05 €	158 212, 20 €
Dépenses	285 425,05 €	158 212, 20 €
Résultat	0, 00 €	0, 00€

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité, le budget.

3. Budget du service de l'Eau pour 2014 :

Le budget primitif du service de l'eau se présente comme suit :

	Exploitation	Investissement
Recettes	31 092. 90 €	67 993, 44 €
Dépenses	31 092. 90 €	67 993, 44 €
Résultat excédentaire	0, 00 €	0, 00 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité, ce budget.

4. Budget du service de l'Assainissement 2014

Le budget primitif du service de l'assainissement se présente comme suit :

	Exploitation	Investissement
Recettes	35 738. 66 €	27 380, 85 €
Dépenses	35 738. 66 €	27 380, 85 €
Résultat excédentaire	0, 00 €	0, 00 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité, ce budget.

5. Budget primitif du CCAS pour 2014.

Le budget primitif du Centre Communal d'action sociale pour 2014 se présente comme suit :

	Fonctionnement
Recettes	150, 54 €
Dépenses	150, 54 €
Résultat excédentaire	0, 00 €

Le conseil du CCAS adopte à l'unanimité le budget.

6. Aisances communales.

Un certain nombre d'aisances communales ont été rendues par leurs bénéficiaires. Le conseil décide une attribution des aisances en fonction des demandes classées par date.

7. Commission des impôts.

La DDFIP 54 sollicite le conseil pour le renouvellement de la commission des impôts. Le conseil propose le nom de 12 personnes titulaires et 12 noms de personnes suppléantes ainsi que deux personnes propriétaires extérieurs.

La DDFIP 54 doit réaliser son choix parmi la liste et nommer les délégués titulaires et suppléants.

8. Renouvellement des Baux Communaux :

A l'unanimité, le conseil accepte de renouveler les baux suivants ayant atteint leur date d'échéance au 31/12/2013 :

Référence du bail	Lieu-dit	titulaire
Bail f	Location chemin	Raulet Emmanuel
Bail m	Entre deux chemins	Didier Mickael
Bail q	Haut Chemin et Entre deux chemins	Jonette André-Marie
Bail s	Haut-Chemin	EARL des 3 Provinces
Bail v	La Perche	Bous Alain
Bail y	Harbillon	Guerlot Yvon
Bail m1	Chemin « les Courtières »	Jonette André-Marie
Bail n1	Chemin « les Courtières »	Letté Christian
Bail o1	Sur le Haut Chemin et Au-Dessus de Grandcourt	Didier Mickael

Informations au conseil :

Commissions municipales 2014

Le maire rappelle à la population la possibilité de venir s'inscrire, pour participer aux commissions municipales suivantes :

- Ecole,
- Travaux,
- Chemins et sentiers de découvertes,
- Communication,
- Bois
- Jeunesse.

Le Maire,

J-F MARIEMBERG